

## COMPETITIONS TERRITORIALES

### 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> SERIES

Gestion de la compétition par le Comité Territorial de Provence

## REGLEMENTS SPORTIF et FINANCIER

Saison 2009/2010

**- AVENANT N°2 -  
ANNULE et REMPLACE l'AVENANT N°1**

### Avenant N°2 :

**Renoncement aux droits acquis par le RC Alésien**

Le club du RC Alésien (5222B) a demandé sa rétrogradation de la compétition Honneur PACAC vers le championnat territorial de Provence 1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> séries.

Devant l'urgence de la situation, le Comité de Provence a accepté cette demande.

Pour la saison sportive 2009-2010, **le RC Alésien ne pourra pas participer** aux phases finales tant territoriales de Provence qu'aux Championnats de France des séries concernées.

**A la fin de la 1<sup>ère</sup> phase, il sera rétrogradé à une place non qualificative pour les 4 séries concernées.**

**Dans l'intérêt supérieur du Rugby, en tenant compte du parcours sportif et des performances réalisées sur la saison 2009-2010, le Comité de Provence se réserve la possibilité d'inviter le club du RC Alésien à disputer la compétition territoriale d'une série supérieure.**

Fait à Avignon  
Le 28 octobre 2009

**Louis PORETTI**  
Secrétaire Générale  
Comité de Provence de Rugby